



Institut National des Formations Notariales site de Poitiers

Téléport 4 - avenue Thomas Edison
86960 FUTUROSCOPE-CHASSENEUIL
☎ 05 49 49 42 55

Mel : imndetours-formationcontinue@orange.fr
<https://centre-formation-notaire.fr>

Chasseneuil, le 21 mars 2019

Maître, Madame, Monsieur,

Dans le cadre du dispositif de formation obligatoire, nous avons le plaisir de vous inviter à la nouvelle journée de formation suivante, ouverte aux notaires et aux collaborateurs :

« DIP ET NOTARIAT »

Me Michiel VAN SEGGELEN

vendredi 27 septembre 2019, dans les locaux de l'INFN - site de Poitiers.

Vous trouverez ci-après le plan détaillé.

Le coût de ces deux journées est de **210,00 €** (l'INFN - site de Poitiers n'est pas assujéti à la TVA), le déjeuner étant laissé à l'initiative du participant. Si vous souhaitez assister à cet atelier vous permettant de remplir partie de votre obligation de formation continue, je vous remercie de bien vouloir retourner **au secrétariat de l'INFN - site de Poitiers** le bulletin réponse ci-après, accompagné du chèque de **210,00 €** libellé à l'ordre de **INFN (merci de faire un chèque par formation)**.

Bien à vous,
Catherine OGIER
Directrice INFN - site de Poitiers

L'organisateur se réserve le droit d'annuler une session au plus tard 8 jours avant le début de la formation, si le nombre de participants est jugé insuffisant. Dans cette hypothèse, chaque inscrit sera personnellement prévenu et les droits d'inscription lui seront restitués.

Toute demande d'annulation d'une inscription devra parvenir par mail ou par courrier à l'IMN au moins 10 jours avant le début de la formation pour un remboursement intégral. Pour toute annulation effectuée moins de 10 jours avant ou en cas d'absence du stagiaire, aucun remboursement ne sera effectué.

- Formation du 27 septembre 2019 dans les locaux de l'INFN - site de Poitiers

« DIP et notariat »

→ Inscription de Maître Notaire à

→ **OU** de Mme/Mr Fonction
Etude de Me

N° de téléphone : **Adresse mail** (impératif)

Chèque de 210,00 € joint

Dans le cadre de son activité de formation continue l'INFN - site de POITIERS est amené à recueillir et à traiter des données à caractère personnel vous concernant. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez exercer vos droits d'accès, d'opposition et de rectification aux données vous concernant auprès du correspondant Informatique et libertés de l'Organisme : cil@notaires.fr

« DIP ET NOTARIAT »

DATE

Vendredi 27 septembre 2019

NOM & TITRE DE L'INTERVENANT

Me Michiel VAN SEGGELEN, notaire

PUBLIC CONCERNE

Notaires, collaborateurs

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Evaluation et mise à jour des connaissances de DIP et pratique notariale.

PEDAGOGIE

Exemples pratiques

PRE-REQUIS

aucun

PROGRAMME DE LA FORMATION

- * notions de base de DIP
- * a-t-on tous dans nos études des dossiers faisant appel au DIP ?
- * détermination du régime matrimonial des époux mariés dans un autre Etat où y ayant émigré après leur union (avant et depuis l'entrée en vigueur le 29 janvier 2019 du Règlement UE « Régimes Matrimoniaux »)
- * détermination du régime matrimonial des époux mariés dans un autre Etat où y ayant émigré après leur union (avant et depuis l'entrée en vigueur le 17 août 2015, du Règlement UE « successions »)
- * qu'en est-il de la fiscalité

Questions/réponses